



CH-BIO-038

CERTIFICAT

N° 11166-08

ProCert AG atteste que les catégories de produits de l'entreprise

Les Fruits de Martigny SA

Chemin des Frigos 19, 1908 Riddes

mentionnées ci-après remplissent les exigences de l'**ordonnance sur l'agriculture biologique suisse**** et du **cahier des charges Bio Suisse** :

fruits
produits à base de fruits
légumes

Validité du certificat: 31 décembre 2025*



Décision de certification: Berne, le 16 décembre 2024

ProCert AG - Organisme certificateur

Raphael Sermet
Directeur du programme

Martin Widmer
Membre de la commission de certification



Sur la base de la certification, les produits ou groupes de produits certifiés peuvent être commercialisés comme produits biologiques. Les produits certifiés sont spécifiés sous www.procert.ch, 'Certificats'.

ID-Certificat: 116672

* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.

** Ce certificat répond aux exigences de l'Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique (RS 910.18).



ATTESTATION BOURGEON

**Les fruits de Martigny SA
Chemin des Frigos 19
1908 Riddes**

est un preneur de licence de Bio Suisse

et, selon son contrat de licence du 06.05.2021, il peut utiliser la marque déposée du «Bourgeon» pour les produits sous licence ci-dessous.

Fruits frais

Fruits: Abricots, Pommes

La labellisation exacte des produits (Bourgeon Bio Suisse, Bourgeon Bio, Bourgeon de reconversion ou Bourgeon Intrants) figure sur les étiquettes et les documents de livraison.

Ces produits sont contrôlés et certifiés chaque année pour le respect du Cahier des charges et des règlements de Bio Suisse. Pour la commercialisation avec le Bourgeon, les produits doivent aussi être mentionnés sur l'actuel certificat bio avec la mention "Bio Suisse". Cette attestation est valable jusqu'au 31.12.2025.

Bio Suisse

Balz Strasser
Directeur

Dieter Peltzer
Responsable Garantie et Développement
de la Qualité

Bâle, 03.01.2025 / 11166-08



ATTESTATION BOURGEON

**Les fruits de Martigny SA
Chemin des Frigos 19
1908 Riddes**

est un preneur de licence de Bio Suisse

et, selon son contrat de licence du 06.05.2021, il peut utiliser la marque déposée du «Bourgeon» pour les produits sous licence ci-dessous.

Fruits transformés

Compote de fruit IRIS 100g: apricot/pomme, poire, pomme

La labellisation exacte des produits (Bourgeon Bio Suisse, Bourgeon Bio, Bourgeon de reconversion ou Bourgeon Intrants) figure sur les étiquettes et les documents de livraison.

Ces produits sont contrôlés et certifiés chaque année pour le respect du Cahier des charges et des règlements de Bio Suisse. Pour la commercialisation avec le Bourgeon, les produits doivent aussi être mentionnés sur l'actuel certificat bio avec la mention "Bio Suisse". Cette attestation est valable jusqu'au 31.12.2025.

Bio Suisse

Balz Strasser
Directeur

Dieter Peltzer
Responsable Garantie et Développement
de la Qualité

Bâle, 03.01.2025 / 11166-08



ATTESTATION BOURGEON

**Les fruits de Martigny SA
Chemin des Frigos 19
1908 Riddes**

est un preneur de licence de Bio Suisse

et, selon son contrat de licence du 06.05.2021, il peut utiliser la marque déposée du «Bourgeon» pour les produits sous licence ci-dessous.

Légumes et salades frais

Légumes: Asperge blanche, Aubergine, Colrave blanc,
Concombre, Courgette, Fenouille, Oignon botte,
Poirvron jaune, orange, rouge, Rhubarbe, Tomates
Salades: Batavia

La labellisation exacte des produits (Bourgeon Bio Suisse, Bourgeon Bio, Bourgeon de reconversion ou Bourgeon Intrants) figure sur les étiquettes et les documents de livraison.

Ces produits sont contrôlés et certifiés chaque année pour le respect du Cahier des charges et des règlements de Bio Suisse. Pour la commercialisation avec le Bourgeon, les produits doivent aussi être mentionnés sur l'actuel certificat bio avec la mention "Bio Suisse". Cette attestation est valable jusqu'au 31.12.2025.

Bio Suisse

Balz Strasser
Directeur

Dieter Peltzer
Responsable Garantie et Développement
de la Qualité

Bâle, 03.01.2025 / 11166-08